

Paru dans

# LE FIGARO partner

Mercredi 9 juin 2021

YAHIA AVOCATS

DROIT DE LA SANTÉ

## Une expertise de haute volée pour répondre aux défis des acteurs de santé

Sécurisation des finances, réorganisation RH, protection des SI... Yahia Avocats s'engage sur tous les fronts qui font l'actualité des établissements et professionnels de santé. Un partenaire initié de par son spectre d'expertise et son approche métier. Rencontre.

### Regroupement, mutualisation... des passages obligés pour les acteurs de santé ?

**Omar Yahia :** Absolument. L'effet conjugué de la démographie médicale et des objectifs d'économie de l'Assurance maladie exige une réorganisation complète. Ce qui impose de leur apporter des solutions pour optimiser leurs recettes et financer leurs projets.

**Emmanuelle Peletingéas :** Avec pour défi de fédérer les acteurs tout en leur garantissant des conditions de sécurité technique, sanitaire et informatique optimales. Et c'est tout l'enjeu de notre partenariat.

### Votre parfaite connaissance terrain est-elle un sésame ?

**O. Y. :** Mes 5 années passées en clinique et en hôpital me sont essentielles pour mieux appréhender leurs problématiques et décliner des solutions opérationnelles. Et c'est bien notre approche juridico-pratique que plébiscitent nos clients.



Emmanuelle Peletingéas et Omar Yahia, associés fondateurs de Yahia Avocats

### Écouter, analyser, mais surtout anticiper : la clé de voûte de votre approche ?

**E. P. :** Cette exigence nous permet en effet de comprendre le présent et d'étudier les résonances du passé afin de pouvoir mieux envisager l'avenir. Cela veut dire être force de propositions dans l'urgence, savoir intégrer la gestion des risques et être partenaire de stratégie d'actions co-construite, sur mesure et pérenne.

### Préserver l'équilibre financier : Enjeu n° 1 ?

**E. P. :** Un enjeu clé et un équilibre fragile qui peut vite être déstabilisé à la faveur de contrôles, d'émission d'actes de recouvrement, mais aussi de conflits à l'instar de celui qui oppose les sapeurs-pompiers à une trentaine d'hôpitaux des Hauts-de-France pour lesquels nous avons obtenu l'annulation des créances exigées.

### Quel est le spectre de vos interventions en matière de RH ?

**E. P. :** Nous conseillons et défendons les acteurs de santé en matière de relations individuelles et collectives, de contrôles URSSAF, FIPHP... Nous les assistons dans le cadre de réorganisation de services et de prévention des risques. À quoi s'ajoute un fort volet formation.

### Qu'en est-il de la sécurisation des SI ?

**O. Y. :** C'est un sujet capital sur lequel nous sommes très mobilisés via l'organisation du Congrès national de l'Association pour la Promotion de la Sécurité des Systèmes d'Information de Santé et notre participation à DSIH dédié au SI hospitalier. Cet engagement nous permet d'affiner nos conseils sur tous les aspects juridiques de la sécurité et de réfléchir au déploiement de procédures préventives et curatives.



Tél. +33 [0]1 42 66 36 77  
contact@yahia.fr  
www.yahia-avocats.fr